"Paroles de propriétaires"

"J'ai acheté mon logement neuf avec le CIF et 6 ans plus tard quand la famille s'est agrandie nous les avons naturellement sollicité pour le remettre en vente.

Ça nous a simplifié les démarches ils connaissaient la résidence et avaient vendu d'autres appartements dedans."

M. VIAUD

"Nous avons mis en vente notre maison avec le Groupe CIF en tenant compte du prix conseillé et en 2 mois c'était fait.

Nous sommes très content de la relation avec la conseillère, elle a été très réactive et disponible!"

M. et Mme BONNET

"Nous pensions vendre notre appartement par nous-même mais quand on a vu tous les documents et informations à transmettre aux acquéreurs on a préféré passer par une agence.

Le CIF était notre syndic et s'occupait de la gestion locative de l'appartement. Ça nous a donc paru pratique de passer par eux et nous sommes ravis, ils se sont occupés de tout."

M. et Mme MORIN

Le CIF à Nantes et en Loire-Atlantique, un acteur engagé dans l'habitat.







logements gérés en locatif privé, locatif social ou syndic de propriété

privé, locatif so syndic de prop





www.groupecif.com





Copropriétaires : confiez-nous la vente de votre logement





Frais de mutation

+

Diagnostics obligatoires

Offerts



1 500 € d'économie*

Un accompagnement, une expertise, des frais réduits = une vente rapide et sûre

NOS MÉTIERS :

CONSTRUCTION DE LOGEMENTS NEUFS

SYNDIC DE COPROPRIÉTÉ

TRANSACTION IMMOBILIÈRE

GESTION LOCATIVE



Contactez-nous: 02 40 99 40 80

www.groupecif.com



Un interlocuteur que vous connaissez et qui maîtrise votre copropriété et votre logement



syndic pour vendre votre logement?

Une estimation gratuite et fiable grâce à la maîtrise :

- des prix de ventes réalisées sur les copropriétés
- des travaux réalisés et à venir
- de tous les éléments techniques, juridiques et financiers concernant la résidence

Vendre rapidement au prix du marché

- Une visibilité maximale sur les sites Internet spécialisés : Seloger, ouestfranceimmo, leboncoin, avendrealouer, bienici... et sur notre nouveau site référencé et facile d'utilisation
- Informations envoyées à nos copropriétaires
- Communication auprès de notre base de clients en recherche

Des visites optimisées

- Une sélection d'acquéreurs solvables. avec un projet réfléchi
- Des compte-rendus réguliers sur les actions et visites

Votre logement présenté au meilleur prix: Forfait d'honoraires à tout compris

Un accompagnement de A à Z

Estimation du bien

- 4 Visites, et comptes-rendus
- Constitution du dossier de vente
- 5 Rédaction du compromis
- 3 Étude du financement des acquéreurs 6 Suivi de la vente avec le notaire

Dans un cadre législatif en perpétuel évolution, le CIF vous accompagne dans les grandes étapes de la vente de votre logement.

Copropriétaires: économisez jusqu'à 1 500 €*

Les + du mandat exclusif pour nos copropriétaires :

- Une économie allant jusqu'à 450 € grâce aux frais de mutation offerts
- Les diagnostics obligatoires offerts représentant une économie de 300 € à 1000 €
- Un engagement initial de trois mois uniquement



Contactez nous au 02.40.99.40.80

www.groupecif.com territoire-transaction@groupecif.com